

Franc-Parleur

Qui bene amat, bene castigat — Qui aime bien, châtie bien

Vol. VII—No 52

JOURNAL DE COMBAT ET DE CRITIQUE

Québec, Jeudi, 24 Octobre 1935

UN AN ... \$2.00
EN VILLE ... \$2.50
LE NUMERO ... 5cts

RAOUL RENAULT
Directeur

Rédaction et Administration
130, RUE ST-JOSEPH
Téléphone: 4-4802

La Conscription

Nous avons déjà écrit dans le FRANC-PARLEUR, lorsque la loi établissant la conscription a été votée, alors que la censure existait, que cette loi était une loi maudite, inventée de toutes pièces pour enrégimenter de force les Canadiens-français. Mais nous avons ajouté, pour nous éviter la prison, que nous devions obéir à la loi tant qu'elle resterait dans les statuts.

La censure nous a reprimandé à cause de cette dénonciation, mais le correctif que nous avons ajouté à notre appréciation nous a sauvé par un poil d'une accusation de haute trahison.

Après la grande guerre tout le monde s'est endormi sur leurs lauriers et leurs prébendes et personne n'a songé, même les plus anti-conscriptionnistes comme feu Armand Lavergne, à demander le rappel de cette loi qui nous est odieuse.

Lors de l'assemblée de protestation qui eut lieu à Québec, sur le marché Montcalm, un des principaux orateurs fut M. Wilfrid Lacroix, aujourd'hui député du comté de Québec.

Cette loi doit être rayée de nos statuts dès l'ouverture de la prochaine session fédérale. Nous comptons sur M. Wilfrid Lacroix pour demander l'irradication de la loi de conscription dès les premières séances de la Chambre.

C'est important car on ne sait pas où l'imbroglie italo-éthiopien et les sanctions contre l'Italie peuvent nous conduire.

Pas un seul journal, sauf le DEVOIR, n'a encore osé aborder de front la question de notre participation, advenant un conflit entre l'Italie et l'Angleterre.

La Nouvelle-Zélande, une colonie comme nous, a déjà envoyé un navire de guerre dans la Méditerranée pour prêter main-forte à la flotte anglaise.

L'empressement de papa Ferguson, à titre de représentant du Canada, de proposer des sanctions contre l'Italie, nous place dans une posture extrêmement dangereuse. Il a parlé au nom du Canada. Il nous a fait faire le plongeon. Il n'a pas encore été désavoué, il n'y a pas encore eu de protestations contre son attitude étonnante.

M. Bennett n'a encore rien dit là-dessus. Il est muet comme une carpe. Qui ne dit mot consent. Et si c'est ça le peuple a accompli une belle besogne, une salutaire besogne en l'écrasant sous le fardeau de son vote.

Mais M. King n'a encore rien dit. Il va falloir qu'il parle, qu'il parle vite aussitôt qu'il aura les rênes du pouvoir. C'est la question qui presse le plus: elle doit primer toutes les autres.

Le peuple, du moins le peuple de la province de Québec ne tolérera pas des paroles évasives, embrumées, sur cette question. Il faut, de la part des chefs, une claire et précise déclaration.

POINTES SECHES

Washington compare Bennett à Hoover.

Jusqu'où la fatuité ne peut-elle pas se planter.

Le flatteur est un des plus méprisables parmi la classe des menteurs.

A-t-on songé à désinfecter les postes de Radio depuis les élections?

L'huile de castor dictatoriale n'a plus d'effet, M. Taschereau s'en apercevra.

Babson dit que le Crédit Social est une vieille formule en habit de soirée.

Le "Manoir de Laurier", à Ottawa est redevenu la principale maison du pays.

M. Grégoire n'a pas réussi à inculquer à la presse québécoise le chant grégorien.

Qui a redécouvert le Canada? L'honorable Harry-H. Stevens le 14 octobre 1935.

A méditer par le temps qui court: gouverner c'est servir le peuple, non pas se servir du peuple.

King a promis un tarif élastique. Il y a longtemps que nous aurions dû avoir un tarif saisonnier.

Après tout le dictionnaire de Mussolini semble renfermer les mots "pace", paix aussi bien que "guerra", guerre.

Les élections, dit "La Patrie" ont fait perdre de vue les cinq jumelles. on ne sait plus combien elles pèsent, ensemble ou séparément.

Avec une candeur incomparable les journaux nous annoncent que M. Lapointe fera partie du cabinet King mais M. King en sera-t-il?

Le parti conservateur va recommencer sa vie à 40. Saura-t-il se débarrasser de tous les éléments crampons qui ont été pour lui une grande faiblesse.

Quatre universités canadiennes se préparent à nous envoyer des "debaters". N'en avons-nous pas eu assez de discours depuis quelque temps? Et n'en aurons-nous pas un nouveau déluge bientôt?

Distraction

Une acheteuse, l'autre jour, chez I.-A. Fortin, ayant complété ses emplettes et encore sous l'influence de sa dernière partie de bridge, au commis qui lui demandait si elle ne voyait pas d'autres choses dont elle pourrait avoir besoin, répondit distraitement: — Je passe.

La faillite Légaré

Nous avons publié plusieurs articles concernant la vente de L'EVENEMENT. Les nombreuses tractations qui ont entouré et suivi cette transaction ont vivement suscité l'intérêt public. Les faits que nous avons placés devant nos lecteurs ont été diversement appréciés. On n'a pas aimé, en certains lieux, les révélations frappantes au sujet des accointances de la nouvelle administration de L'EVENEMENT avec la pieuvre rongearde qu'est le formidable trust de l'électricité.

Nous ne saurions le répéter trop souvent afin de bien l'ancrer dans les esprits les plus optus que les manigances qui ont été faites démontrent sans l'ombre d'un doute que L'EVENEMENT est, autant sinon plus qu'il ne l'était, étroitement lié et à la merci de ce trust monstrueux qui tient la province de Québec dans ses griffes de vautour grâce à la bienveillante complicité du gouvernement Taschereau.

Par des manipulations, des jongleries et des tours de passe-passe carabinés L'EVENEMENT a été mêlé à la Compagnie P. T. Légaré maintenant en liquidation. Il apparaissait joliment soufflé comme un des actifs de la défunte Compagnie Légaré.

Il y a des choses curieusement mystérieuses dans l'affaire Légaré, des choses qui dépassent l'imagination la plus fertile, les exploits les plus osés des plus audacieux Stavisky.

Le FINANCIAL POST de Toronto, dans son numéro du 12 octobre, a donné des détails piquants sur la position de la Compagnie au moment de sa mise en liquidation.

Les révélations que nous avons faites à date ne sont rien comparées à celles qui vont être mises à jour prochainement.

Pour le moment signalons l'écart énorme qui apparaît entre l'actif de 1933 et celui établi par les syndics au 2 avril 1935. De \$5,921,383 qu'il était en 1933, il est tombé à \$3,778,512, soit une diminution de 42 pour cent. Et encore y a-t-il, dans l'actif préparé par les syndics, des items qui ne sont pas recouvrables ou qui sont encore énormément surévalués.

Pour ne citer qu'un seul item mentionnons la Percival Plow de Merrickville, Ontario, qui avait été portée à \$129,000.00 par la Canadian Appraisal et que les syndics ont vendu \$5,000. La marge est intéressante, n'est-ce pas?

Toute cette affaire va être débarbouillée, nous dit-on, pour le compte des porteurs d'obligations privilégiées qui se recrutent que tous en Ontario. L'émission de rachat des premières obligations à 7% a été vendue en bloc à 92 cts dans la piastre à des courtiers de Toronto, McLeod, Young & Weir.

Mais saura-t-on jamais les montants qui ont été escamotés

LA TOURMENTE EST FINIE

La tourmente électorale est terminée, avec le résultat que les rênes du pouvoir central ont changé de mains. Le parti libéral a remporté une éclatante victoire sur les partis conservateur, steveniste, cécéeffe et autres. Fasse le ciel que les libéraux ne s'enthousiasment au point de négliger les intérêts du pays, ou encore, qu'ils se gardent bien de verser dans les erreurs de ceux qui les ont précédés au pouvoir.

L'actuel premier ministre à Ottawa se doit de prendre incensamment les moyens pour tirer notre pays du marasme, pour procurer du travail à nos milliers de chômeurs, pour mettre à la raison ces puissances d'argent arrogantes et despotiques, pour prévenir ces révoltantes exploitations de la classe ouvrière par une certaine classe bourgeoise et cosue, pour dicter aux banques, aux compagnies d'assurance et à toutes autres institutions qui récoltent les épargnes populaires et les convertissent en profits exorbitants non pas à l'avantage des prêteurs ou des épargnants, mais plutôt et uniquement aux administrateurs de ces institutions.

Les élus d'hier, fort de leur majorité absolue, se doivent de prendre AU PLUS TOT des mesures propres à assurer la paix en notre pays, de mettre un terme à la propagande de toutes doctrines subversives, de favoriser le développement de la morale et de la religion chrétiennes, d'opérer TOUS les changements, fussent-ils radicaux, qui s'imposent. Il ne faut pas que le triomphe des libéraux donne lieu à l'indifférence de plus en plus grande de la chose publique chez nos administrateurs qui se doivent TOUS en conscience de s'acquitter le plus scrupuleusement possible du mandat que leur ont confié leurs électeurs; il ne faut pas que la prochaine administration en soit une ni de trop pessimiste ni de trop optimiste. Ses tenants devront se faire un devoir grave de travailler plus qu'il ne faut des leurs et jamais des individus intéressés plus plus qu'il ne faut des leurs et jamais des individus intéressés à violer les lois du pays ainsi que celles de la morale et de la justice, à exaspérer les foules par une tenue arrogante, tracassière et immorale.

La prochaine administration ne devra aider ni directement ni indirectement les ennemis du peuple.

N'allons pas commettre la bêtise de prétendre que le gouver-

(Suite à la page 8)

des pauvres cultivateurs de la province de Québec qui avaient acheté en toute confiance la première émission à 7%?

Nous en causerons prochainement, lorsque nous nous serons procuré tous les renseignements nécessaires.

L'immigration britannique au Canada

(De l'Actualité économique de février)

De 1840 à nos jours

En 1840, à la suggestion de lord Durham, on créa le Bureau des terres coloniales et de l'émigration (Colonial Land and Emigration Department). C'était plutôt, semble-t-il, une sorte d'office de renseignements chargé de compiler des statistiques et autres informations pratiques à l'intention des émigrants et des colonies. Ce bureau fonctionna jusqu'en 1873. Ce fut fut papparemment la seule organisation officielle — ou peu s'en faut — mise sur pied pour contrôler l'émigration. Comment s'en étonner ? Ne pourrait-on pas généraliser ce que M. René Bonnard a écrit du mercantilisme anglais: les Anglais n'aiment pas beaucoup l'intervention tant que les choses s'arrangent convenablement à leur avantage; si le vent tourne contre eux, ils appellent un meilleur pilote, mais aussi longtemps que le courant est bon et le vent favorable, ils laissent filer la barque. Et dans le cas de l'émigration qu'on souhaitait abondante, la barque filait assez bien elle-même: les associations de toutes sortes, fondées dans des buts philanthropiques, ces leagues dont les Anglais ont un goût tout particulier, n'avaient pas attendu l'initiative officielle pour se multiplier spontanément et comme par enchantement; pendant que des projets variés et contradictoires, dans le détail desquels il serait oiseux d'entrer, s'élaboraient dans les officines parlementaires et dans les conclusions de rapports volumineux, sans jamais prendre corps, les associations allaient de l'avant, les émigrants partaient en contingents nombreux, les colonies se débrouillaient avec les arrivants.

C'est tout ce que demandait le gouvernement, dont presque toutes les enquêtes, même celle qu'avait provoquée la grande famine de 1845 en Irlande, seraient stériles. Dans les colonies, au Canada en particulier, des compagnies, comme la North - West Land Company of Canada, achetaient des terres pour les revendre aux immigrants que leur envoyaient les associations anglaises, ces associations se multiplièrent rapidement et il en existait plus d'une centaine à la veille de la dernière guerre. D'autre part, les colonies s'émancipaient peu à peu et prenaient, pour la réception des immigrants, les mesures sur lesquelles la politique anglaise n'avait jamais pu — ou jamais voulu — se fixer; des pourparlers entre les gouvernements canadien et anglais n'aboutirent à rien, le premier se montrant plein de défiance et craignant qu'on lui envoyât trop d'indésirables. Ce détail est d'ailleurs plus savoureux que cette défiance vient de la part des premières générations d'immigrants...

C'est surtout entre compagnies canadiennes et associations anglaises que les négociations eurent le plus de résultats, l'intérêt des premières coïncidant avec le but des secondes. A partir de 1886 date de l'inauguration du premier chemin de fer transcontinental canadien, les compagnies de transport furent doublement intéressées: cumulant le transport maritime et terrestre, elles avaient un pressant besoin de voyageurs pour alimenter un réseau considérable et onéreux, traversant un pays immense et peu peuplé; elle assumaient aussi l'administration de vastes terrains concédés par le gouvernement canadien en bordure de la ligne transcontinentale qu'elles concédaient à leur tour aux colons. Aussi acceptèrent-elles tous les émigrants que purent leur confier les associations anglaises; elles les

transportaient le plus loin possible, jusqu'à l'extrémité du réseau, donnant ainsi à l'Ouest canadien le mouvement initial de son essor si rapide. Ajoutant sans cesse de nouvelles initiatives à leur entreprise de transport, ces compagnies, bientôt réduites à deux seules rivales, décelaient l'émigrant européen sur son continent par une habile propagande, puis, puissants seigneurs modernes, elles en faisaient leur chose; elles le transportaient sur leurs paquebots et leurs wagons, le logeaient dans leurs propres hôtels, l'installaient sur des terrains qu'elles lui affermaient, concédaient ou vendaient, pour en faire leur débiteur, recevoir ses récoltes, les entasser dans leurs entrepôts et les transporter en sens inverse jusque vers l'Europe".

C'est ainsi que s'est pratiquée, et se pratique encore, depuis près d'un siècle, mais surtout depuis la Confédération, l'immigration britannique et européenne au Canada. Indépendante à première vue des doctrines politiques et impériales de la Grande-Bretagne, cette pratique rencontre, en définitive, le motif initial des politiques anglaises: déverser sur les colonies le trop-plein de la population des îles excédent dangereux pour l'économie anglaise, et assurer dans les possessions d'outremer la prédominance de l'élément britannique. La doctrine coloniale anglaise n'a jamais été plus définie ni plus stable que sa doctrine impériale, ni même que sa doctrine politique; on en retrouve toujours l'inspiration dans l'intérêt immédiat des Anglais. Tout le monde sentait, en Angleterre, au début du dix-neuvième siècle, que la population des îles avait besoin d'être allégée; Malthus prêchait la continence conjugale; les commissions parlementaires étaient en faveur d'une émigration en masse; Wakefield, rigide et contrôlée. Pendant que une émigration soigneusement dirigée par Durham et Buller recommandaient les docteurs délibéraient, la crise s'aggrava et ce fut une évasion spontanée qui se produisit.

L'Irlande fit principalement les frais de cette émigration massive si longtemps et si ardemment désirée par les théoriciens anglais. Une des plus terribles famines dont fasse mention l'histoire s'abattit sur l'île et décima la population plus encore par l'émigration, fuite éperdue, que par la mortalité. En 1847, une centaine de mille familles envahirent le Canada et y semèrent l'épidémie et la mort; il en mourut un septième! Le mouvement n'était qu'amorcé et de 1839 à 1849, en dix années, l'Irlande seule aurait envoyé 428,000 émigrants au Canada. Si l'on ajoute à ce nombre la foule encore plus considérable qui se dirigea vers les Etats-Unis on ne trouvera pas exagérée l'appréciation de M. Gonnard: "En Irlande... l'émigration a pris, au XIXe siècle, un caractère morbide, exceptionnellement désastreux dû à un état social lui-même exceptionnel. La politique anglaise s'était longuement et systématiquement attachée à ruiner l'Irlande, anéantissant de parti pris ses industries, privant l'agriculture elle-même de ses débouchés naturels, cela dans l'intérêt des industries et de l'agriculture anglaise... "Le gouvernement anglais exporte l'Irlande", écrivait Dupont-White en 1857".

Ce désastre démographique provoqué par l'Angleterre, est peut-être sans précédent, si l'on excepte évidemment la déportation des Acadiens. L'Irlande, malgré sa très forte natalité, a vu sa population diminuer de près de cinquante pour cent en soixante ans, le nombre de ses habitants tombant de 8,196,000 en 1841, à 4,456,000, en 1901.

C'était une véritable évasion, spontanée et littéralement irrésistible, tout comme l'émigration anglaise d'avant 1841. Du côté canadien, cette immigration prenait l'aspect d'une invasion qui aurait réjoui lord Durham. Les événements paraissaient appliquer d'eux mêmes les recommandations du célèbre enquêteur. Eh! bien, malgré cela, ses prévisions étaient trompées: la natalité canadienne, plus forte que l'invasion, tenait tête au courant et le recensement de 1844, bien que faussé, dut enregistrer une marge à leur avantage. Ce ne fut qu'en 1851 que l'élément britannique prit enfin le dessus avec le mince avantage de soixante mille sur une population de près de deux millions. Et encore cet avantage aurait-il été renversé si l'Angleterre n'avait pas déversé dans sa colonie la main-d'œuvre surabondante dont elle ne savait que faire, avec le résultat d'y "avilir le prix du travail, de la terre et des denrées premières", et de provoquer l'émigration des Canadiens-Français aux Etats-Unis pour assurer sa tranquillité et se débarrasser des indigents qui l'encombraient et des Irlandais qu'elle redoutait peut-être, la Grande-Bretagne transporta dans sa colonie les conditions économiques et sociales qu'elle considérait comme dangereuse chez elle. Ce qui fit dire à un homme d'Etat anglais: "L'histoire des colonies est une série de pertes et des destructions."

Malgré toute il fallut attendre la réunion de presque toutes les possessions britanniques de l'Amérique du Nord en une confédération (1867) pour faire définitivement une minorité des conquies de 1760. Il aura fallu un siècle à l'immigration britannique pour vaincre, pour dépasser plutôt, la natalité canadienne - française.

Et depuis, dans les conditions décrites plus haut, l'immigration s'est continuée au rythme que l'on sait. Les caractères en sont les mêmes et malgré le ralentissement causé par la crise économique, c'est encore avec les mêmes chômeurs qui mettent en danger les finances publiques et la paix sociale de l'Angleterre que l'on veut recommencer d'inonder le Canada et les autres possessions britanniques. Et c'est dans un même but de noyer la population canadienne-française et de rendre plus authentiquement "britannique" le Canada dans toutes ses parties que l'on reprend aujourd'hui une propagande qui répétera à cent ans de distance celle de Wakefield et de Durham.

Comme cette étude cherche plutôt à dégager les caractères principaux de l'immigration britannique au Canada qu'à en faire un relevé numérique et statistique, nous ne donnerons pas ici de tableaux de l'immigration au Canada depuis la Confédération. Cela ne ferait d'ailleurs que répéter un passage de l'article que nous avons publié dans l'Actualité Economique d'avril 1934 sur Les Canadiens Français et la Confédération canadienne. Dans cet article, deux pleines pages appréciaient numériquement l'immigration de britanniques au Canada, sommairement de 1760 à 1867, en détail de 1867 à 1932. Pour les données statistiques nous renvoyons donc le lecteur à cet article d'avril 1934. Georges Langlois

GARAGE BOUCHARD

Mécanique d'automobile en général.

Lavage d'autos

Graissage et Polissage, Huile "Enarco".

Produits Canadien Oil

Une visite est sollicitée

16, 4ième Rue, Limoilou

L'ACTION LIBERALE NATIONALE DISTRICT DE QUEBEC

Organisateur: LOUIS-PHILIPPE MORIN
Assistant-organisateur: HORACE PHILIPPON
Secrétaire: ROMEO LANGLAIS

116 Côte de la Montagne, Quebec
TELEPHONE: 4-3386

Tél. Marquette 9331*

ALEX. JULIEN, Prop.

HOTEL PLAZA, ENRG.

446-448 Place Jacques-Cartier — Montréal

50 CHAMBRES — 26 AVEC BAIN

Eau chaude et téléphone dans chaque chambre. — Repas servis jour et nuit. — Service de Bières et Vins.

Déjeuner à la carte — Dîner et souper Table d'hôte: 40c

Chambre simple: \$1.00 — Double: \$1.50 — avec bain: \$2.00.

GARAGE STE-MARGUERITE

Garage moderne à l'épreuve du feu

Service de confiance — Prix modérés

69 RUE STE-MARGUERITE

TEL.: 4-3034

PIERRE GUILLEMETTE

Ex-mécanicien chez J.-A.-T. LAMBERT

OUVRE

un garage

22

22 rue STE - MADELEINE (3e étage Edifice Verret Ltée)



On y fait de TOUT en fait de mécanique, électricité, etc.

Spécialité:

MECANIQUE

Après un accident, par exemple, quelque soit l'état dans lequel votre auto nous arrive, nous en ferons la réparation au complet. Débrossage, réfection complète ou partielle, peinture, etc.

sur toute marque d'autos M. Guillemet est lui-même un expert en mécanique, pour toute marque d'auto, et tout se fait sous son habile direction. Rodage de soupapes, décarbottage, freins, etc., etc.

Des BAS PRIX comme vous n'êtes pas habitués d'en payer

Garage PIERRE GUILLEMETTE
22 rue Ste-Madeleine (3e étage de l'Edifice Verret Ltée)

Si ce numéro vous a plu, et même s'il vous a déplu, procurez-vous le FRANC-PARLEUR toutes les semaines, car il ne pourra manquer de vous intéresser ou de vous faire rouspéter. Vous y trouverez toujours des choses et des appréciations que vous ne verrez jamais dans les autres journaux.

LE COIN DE TOUT LE MONDE

Sous cette rubrique nous donnerons asile à toutes les opinions convenablement exprimées, à toutes les critiques constructives, à toutes les justes revendications, à toutes les protestations opportunes, à toutes les dénonciations qui seront faites dans l'intérêt public, à toutes les suggestions pratiques, pourvu qu'un nom responsable nous soit donné. Les auteurs pourront conserver l'anonymat et compter entièrement sur notre parfaite discrétion.

Les manuscrits devront nous être fournis, autant que possible, tapés à la machine à écrire et écrit sur un seul côté du papier.

Nous recommandons à nos correspondants d'abrégier, car notre espace est nécessairement limité. Les manuscrits non acceptés ne sont pas rendus.

M. Taschereau fait erreur

Monsieur Taschereau, au cours d'une entrevue qu'il donnât à l'un de nos confrères de la métropole, défendit son gouvernement d'être l'ami des trusts, accusation des plus courantes de nos jours.

M. Taschereau dit-il vrai ou fausse-t-il sciemment la vérité? Que pensent de cette question nos députés serviles québécois et ces autres qui sont assez libres pour exprimer une opinion sur un sujet d'intérêt public, ou concernant l'administration actuelle.

Que pense de cette question la presse libre, la presse indépendante dont l'utilité, voire même la nécessité se fait sentir de plus en plus et ne laisse aucun doute à aucun esprit droit, sincère, loyal et averti sur les problèmes du jour?

Que pense monsieur Bouchard de cette prétendue liaison, de cette profonde sympathie qui, au dire de maintes personnes compétentes des divers partis politiques existerait entre le gouvernement provincial actuel et les trusts? Monsieur Bouchard, comme chacun le sait, est cet homme qui, depuis de nombreuses années, dénonce en termes énergiques le trust de l'électricité, pieuvre maudite qui achève d'étrangler notre peuple, et cela avec l'approbation sinon formelle du moins tacite de nos administrateurs. Ce monsieur Bouchard fut fait, il y a quelques mois ministre du commerce à Québec. Quelle attitude ce dernier rejeton de Monsieur Taschereau a-t-il prise depuis son élévation au poste de ministre. Est-il aussi intrépide dans ses dénonciations?

M. Taschereau, ce fin renard, comme s'est plu à le désigner publiquement un membre des Jeunes-Canada, se défend d'être l'ami des trusts. A preuve, dit-il, mon attitude envers les banques, le trust des liqueurs, le trust du charbon et le trust de l'électricité.

Très bien, monsieur, nous serons généreux et assez galant pour reconnaître que vous avez pris des procédures contre les puissants du trust du charbon, que vous avez organisé votre commission de l'électricité et que votre gouvernement s'est emparé du commerce des alcools chez nous; ces faits existent et nous n'allons pas les nier, mais vous demandons-nous depuis quand datent les premières réformes et quel est le véritable motif qui vous a fait vous constituer marchand officiel des boissons dans notre province?

Tel généreux financier du nom de Holt qui détient à lui seul plus de cinquante six directorats et a versé en ces derniers temps trois cent mille piastres à l'hôpital Victoria de Montréal est-il de vos amis? Les scandales de toutes sortes perpétrés dans les diverses entreprises financières d'une certaine envergure dévoilés au cours de la fameuse enquête Stevens nous a permis de voir une partie seulement du dégoûtant et révoltant état de choses qui existe dans un certain monde fort bien vu de notre premier ministre et de ses esclaves à sa solde. Notre premier ministre ne pouvait-il pas et ne devait-il pas prévenir ces abus, puis sévir contre leurs auteurs, chaque fois qu'il lui serait donné de les prendre en défaut, sans se soucier jamais de leurs générosités pour la caisse électorale.

Est-ce possible que les gestes des agitateurs, des spéculateurs et des exploités de la classe laborieuse aient indéfiniment échappé à notre procureur général dont la clairvoyance et la fermeté ne se laissent jamais prendre en défaut chaque fois qu'il s'agit de

bougres faisant le commerce des alcools?

M. Taschereau fait erreur, et de cela il est convaincu tout autant que nous, quand il se défend d'être l'ami des trusts, quand il refuse de voir en son gouvernement servile l'allié des trusts. Lors de son assemblée à St-Hyacinthe, tenue le 10 juin dernier, monsieur Bouchard protesta énergiquement contre les accusations malveillantes des adversaires du régime Taschereau. Le gouvernement actuel n'est en aucune façon l'allié des trusts, de dire monsieur Bouchard. Cette affirmation gratuite date du 10 juin. Le 17, soit sept jours seulement après la déclaration précédente, le même monsieur Bouchard aurait dit au cours de son assemblée à St-Jean.

"Encore une fois, la crise durera tant que les gouvernements ne se décideront pas à enrayer les activités des bandes de spéculateurs qui bouleversent l'industrie et le commerce, répandent la ruine dans des milliers et des milliers de familles, pour enrichir et n'importe comment quelques individus.

Ces déclarations, vous l'admettez avec nous, font contraste avec celles qu'il faisait à St-Hyacinthe quelques jours auparavant, mais, continuons nos citations.

"Il n'y a que le gouvernement, dit toujours ce candide et suave monsieur Bouchard, au cours de son assemblée à St-Jean. Il n'y a que le gouvernement qui puisse faire face aux trusts, les dominer et les mater. Seul le gouvernement pouvait mater le trust de l'électricité dans Québec.

Pour une taloche sur la margoulette de notre premier ministre, s'en est une plus retentissante que celle que lui appliquait Olivar Asselin, il y a déjà un bout de temps.

M. Taschereau affirme qu'il n'est pas l'ami des trusts, que son gouvernement n'est le protecteur d'aucun monopole: qu'a dit monsieur Bouchard le 17 juin à St-Jean et qu'est-il disposé à dire une fois de plus sur cette question? Existe-t-il une alliance morale entre le régime Taschereau et les trusts, ces vampires qui sucent nos économies et les détournent à jamais des épargnes populaires? Qu'ont dit en maintes circonstances et publiquement messieurs Duplessis, Lacroix, Guertin, Ouellette, Drouin, Guin, Cormier, Laurendeau et combien d'autres, fort nombreux, dont les noms nous échappent et dont nous avons lieu de croire en la sincérité de leurs témoignages car ils ont le mérite d'être tout à fait désintéressés.

M. Taschereau fait erreur quand il affirme n'avoir aucune sympathie pour les trusts; nous lui saurions gré de nous dire combien de directorats il détient et combien on lui verse chaque année pour ses services. N'a-t-il pas proclamé en une certaine circonstance que nous n'avons point fait naitre, que ces argents serviront à le mettre à l'abri de la misère dans sa vieillesse.

M. Taschereau sait sans doute qu'il est en même temps que premier ministre, procureur général de cette province; il sait également qu'il existe des trusts chez nous, que ces trusts n'en continuent pas moins leurs activités, même après avoir été trouvés coupables d'infraction à la loi dite des compagnies; monsieur Taschereau est sans doute au courant de l'existence chez nous des trusts du pain, de l'électricité, du charbon, des viandes, des produits agricoles, de la gazoline et des produits de la pêche: monsieur Taschereau ne peut pas ignorer et n'ignore pas que ces trusts, ces corporations sont contraires aux intérêts de notre population et qu'elles violent la loi des combines: or, d'une part, cette existence et cette connais-

sance des faits, établis et d'autre part, l'apathie denotre procureur général en face de ces mêmes faits étant reconnus, monsieur Taschereau a-t-il lieu de se défendre d'être l'ami des trusts quand il ne fait rien pour les mettre à la raison, monsieur Taschereau a-t-il le droit de nier le bien-fondé de cette accusation, que la population lui lance à la figure, d'être l'ami et le protecteur des trusts.

Plus monsieur Taschereau niera sa sympathie pour les trusts, plus il se défendra d'être l'ami des trusts, plus ses compatriotes refuseront de croire en sa parole. Il y a une limite de prendre les gens pour des imbéciles, de voir en eux des poires des plus naïves. Nier sa culpabilité est chose facile, mais l'établir, la démontrer, voilà qui est plus difficile et impossible dans le cas présent. Si monsieur Taschereau disait vrai quand il affirme que son gouvernement et lui-même sont opposés aux trusts, les réformes sociales qui lui furent suggérées, il y a plus d'un an par les personnes aussi compétentes et représentatives que des évêques, des professeurs d'université, des professionnels, des hommes d'oeuvre, c'est-à-dire par des gens en mesure d'exprimer des opinions libres et sensées, par des gens qui se préoccupent sincèrement d'améliorer le sort des travailleurs qui en ont assez du joug qu'on leur impose et qui menace de s'éterniser. Eh bien, n'en sommes-nous pas toujours à demander la pension de vieillesse, l'épuration de nos mœurs électorales, l'affranchissement de la politique, de la finance, la liberté de la presse, la révision de nos lois, l'abolition des trusts, une répartition plus équitable des richesses, des taux plus raisonnables pour l'électricité, une censure plus sévère des agissements de nos hommes publics, etc...

Si nous n'avions pas à nous plaindre, des agissements des puissances d'argent qui font chez nous le beau et le mauvais temps, verrions-nous des hommes aussi graves que nos évêques, des hommes publics, une presse libre et des hommes d'oeuvres les dénoncer? Et si notre procureur général faisait son devoir, l'occasion s'offrirait-elle à ces personnes de dénoncer les abus des exploités du peuple, verrions-nous un ministre provincial du nom de Bouchard dire qu'il n'y a que le gouvernement qui puisse faire face aux trusts?

Monsieur Taschereau, laissez-nous vous dire que vous vous êtes trop moqué de nous jusqu'ici, pour manifester le désir de vous amuser davantage à nos dépens. Nous vous demandons de nous rendre compte de votre administration, de nous dire ce que vous avez fait pour le peuple et ce que vous avez fait pour les puissances d'argent qui sont cause que notre population souffre de la faim et est dans le plus grand dénuement.

Ne vous en déplaît monsieur Taschereau, force est pour nous de vous dire que vous faites erreur quand vous affirmez n'être pas l'ami des trusts. Si, comme vous le prétendez, vous n'êtes pas l'ami des trusts, comment expliquez-vous que tous d'un tant soit peu avertis des problèmes du jour et des mœurs en usage dans les coulisses parlementaires s'accordent pour vous dénoncer comme étant le protecteur des trusts, donc le plus grand ennemi, l'ennemi irréconciliable des ouvriers.

Est-ce concevant que vous soyez d'entre tous les politiciens le seul à dire la vérité? Est-ce concevable que vos dénonciateurs soient tous des menteurs.

Notre premier ministre, ou plus exactement le premier ministre des trusts est-il prêt à affirmer que ses dénonciateurs sont tous des menteurs, des gens de mauvaise foi? D'ici à ce que nous recevions sa réponse, nous l'accusons de faire erreur quand il affirme n'être pas l'ami des trusts. Toutefois, nous prions monsieur Taschereau d'appuyer son témoignage sur des preuves solides. A défaut de ces preuves solides, nous persisterons à le considérer comme l'ami des trusts et l'adversaire irréconciliable des intérêts du peuple, des ouvriers, des humbles.

C. B.

VOUS ferez valoir la valeur de votre piastre chaque fois que vous réclamerez des confections de la marque FORTERESSE.

APRES LA REUNION

POLITIQUE

—J'ai eu vraiment du plaisir à entendre parler le candidat; il a dit des choses admirables et si

clairement que le plus bête des auditeurs aurait compris tout de même.

—De quoi donc, a-t-il parlé?

—Ah! pour ça, mon vieux, tu m'en demandes trop; je ne m'en souviens plus.

Vous goûtez DES TABACS PLUS DISPENDIEUX

Dès la première bouffée vous discernez une douceur nouvelle qui vous réjouit profondément... une saveur veloutée jamais goûtée auparavant dans une cigarette à prix populaire. Seuls des tabacs plus dispendieux d'une exceptionnelle qualité peuvent vous assurer une cigarette comme celle-là. Vous goûtez réellement les tabacs plus dispendieux avec lesquels est faite la TUDOR; et votre appréciation confirme l'opinion qu'elle est une meilleure cigarette.

TUDOR CIGARETTES DE VIRGINIE



La TUDOR se vend sans cartes-primés parce que faite de tabacs de meilleure qualité et plus dispendieux.

ROCK CITY TOBACCO COMPANY LTD. Entièrement canadienne et indépendante.

LA REINE DES CIGARETTES

Préparation de

Discours, Adresses, Lettres

Rédaction de

Circulaires,

Annonces, Mémoires

Revision de

Lettres, Discours, Rapports

Documentation sur

Toutes Sortes de Sujets

Organisation de

Ventes,

Liquidations, Compagnies

Il vous sera profitable de nous consulter

Office Québécois de Publicité

Sous la Direction de

Raoul Renault

130, rue St-Joseph

Tél.: 4-4802

FRANC-PARLEUR

Journal de combat et de critique

Publié par L'OFFICE QUEBÉCOIS DE PUBLICITE,
sous la direction de RAOUL RENAULT et imprimé par L'Imprimerie
Frontenac, Limitée, 351 Boulevard Charest.

Bureau: 130 RUE-ST-JOSEPH — TEL.: 4-4602

TARIF DE PUBLICITE

Taux fixe: 5 sous la ligne agate.

Matière à lire: 10c la ligne.

Annonces politiques, officielles, financières, 10 cts la ligne agate.

Cartes professionnelles, 50 cts le pouce par insertion.

La représentation proportionnelle

Plusieurs journaux ont signalé récemment des constatations pittoresques au sujet des injustices flagrantes causées par notre système électoral. Il est vrai que ces injustices ont été et sont subies par tous les partis politiques, mais elles n'en demeurent pas moins regrettables à maints points de vue.

Ainsi, le parti libéral a reçu la confiance de 1,500,000 électeurs; le parti conservateur de 1,000,000; le parti de la restauration de 300,000; la Ligue du Crédit Social, 100,000 et la députation se répartit comme suit: 175 libéraux; 41 conservateurs; 1 stéveniste et 17 crédit social. Tel qu'on peut le constater des milliers et des milliers d'électeurs se trouvent injustement privés de représentation réelle, selon leurs opinions politiques.

En réalité, un député libéral représente au point de vue de tout le pays, 8,000 électeurs, tandis que le député conservateur, 25,000; M. Stevens, 300,000 et le représentant du Crédit social que 6,000.

Il en fut ainsi lors des dernières élections provinciales. Le parti libéral a obtenu 247,000 votes, tandis que le parti conservateur a reçu la confiance de 210,000 citoyens avec le résultat que l'on sait: c'est à dire, les libéraux sont représentés par 79 députés et l'opposition par 11. De fait, la députation devrait comprendre 50 libéraux et 40 oppositionnistes si la représentation proportionnelle avait été en vigueur.

Le PETIT JOURNAL d'hier signale une autre anomalie, de la façon suivante: "Dans beaucoup de comté on constate que le député n'est que l'élu d'une minorité, ses concurrents réunis totalisant un beaucoup plus grand nombre de voix. Ainsi, dans Sainte-Anne, l'élu a recueilli en chiffres ronds 4,200 voix et ses rivaux plus de 11,000. Quatre mille électeurs de Ste-Anne peuvent donc imposer leur volonté à onze mille électeurs désunis il est vrai, du même district. Dans Verdun où le nombre de candidats atteignait un record, l'élu a la confiance de 5,400 électeurs et 19,500, en votant pour d'autres candidats, semblent bien lui avoir refusé cette confiance. L'élu de Matapédia n'a guère obtenu plus du tiers des suffrages."

La représentation proportionnelle, à l'instar de toutes les activités humaines, ne saurait être la perfection même, mais elle a de grands avantages à son actif. D'abord, elle assurerait toujours l'élection d'une forte opposition; la disparition de cette plaie démocratique qui s'appelle le patronage; la mise en nomination d'hommes de grande valeur et l'élimination de nombreuses nullités politiques; une diminution assez considérable du coût des élections, etc.

Toutefois, cette représentation devra aussi s'appliquer à notre députation canadienne-française. Comme notre population représente environ les trois-dixièmes de la population totale du pays, il faudra de toute nécessité que notre députation comprenne environ soixante-quinze élus.

Une telle représentation vaut la peine d'être étudiée sérieusement, tant par nos législateurs fédéraux que par nos législateurs provinciaux.

(L'illustration).
Un jour, une jolie femme reproche à Fontenelle de passer près d'elle sans la regarder. Fontenelle répond à la coquette: "Eh! madame, si je ne regardais, je n'aurais point passé".

Parlons mieux

Demard. — Nous donnons ce nom à une mesure de la capacité d'une demi-chopine. C'est un provincialisme. Dans le langage soigné, disons plutôt demi-chopine.

Fiasco. — Ce terme ne s'emploie plus dans le français d'école pour désigner une petite-bouteille plate qu'on apporte en voyage ou qu'on porte dans sa poche. Il faut dire flacon plat; flacon de voyage, flacon de poche, gourde, bouteille plate de voyage.

Lumière. — Le sens propre de lumière est: rayonnement qui rend les objets visibles. C'est ainsi que l'on dit: la lumière d'une chandelle, d'un flambeau, d'une lampe.

Par ellipse, lumière peut s'employer absolument en parlant d'une chandelle allumée, d'un flambeau allumé, d'une lampe allumée. L'on dira donc fort bien: Apporter une lumière; — éteindre la lumière; — approcher la lumière. Mais c'est mal parler que d'employer les locutions allumer la lumière, poser la lumière électrique, nettoyer une lumière; il faut dire, selon le cas: allumer la lampe, la chandelle, etc., faire une installation électrique, nettoyer une lampe.

Drop-light, drop. — On donne, en français, le nom de suspension à tout appareil d'éclairage qui est suspendu au plafond. L'anglais drop-light et son abréviation drop peuvent donc se traduire par suspension.

Certaines suspensions peuvent s'abaisser et se relever par divers systèmes de tirage. Le tirage est double ou simple, et il se manœuvre généralement à l'aide d'un contrepoids plein, ou d'un contrepoids creux qu'on peut lester à son gré avec du sable ou du plomb de chasse.

Pilot. — Nous donnons ce nom anglais au petit bec qui est branché sur l'arrivée du gaz dans le chauffe-eau à pression, dans les appareils de chauffage à l'huile, et qui sert à l'allumage de ces chauffe-eau et de ces appareils. Le nom français de ce petit bec est veilleuse.

Meter. — L'appareil qui sert à mesurer et à enregistrer la valeur de l'énergie électrique ou le volume de l'eau, de gaz, qui sont utilisés dans le ménage s'appelle compteur. Disons donc compteur d'électricité, compteur de gaz ou à gaz, compteur d'eau ou à eau, selon le cas.

Batte-feu. — La petite pièce d'acier dont on se sert pour obtenir des étincelles en frappant un silex, est un briquet, non pas un batte-feu.

Allumeur. — Allumeur se dit, en français, d'une personne qui est chargée d'allumer. Quant aux appareils qui servent à allumer, ce sont des allumeurs. Les allumeurs de poche à alcool sont des briquets à essence.

Damper. — Nous employons ce mot anglais pour désigner le disque ou la plaque mobile qui sert à régler le tirage d'une cheminée. L'équivalent français est clef ou registre selon le cas.

Un mendiant de Bilbao vient de mourir à l'âge de cent trois ans. Il existe, dit-on, pas mal de centenaires en Espagne; aussi ne citerions-nous peut-être pas ce cas assez rare, en somme, si cette mort n'avait pas amené une découverte qui a stupéfié le monde des médecins.

Le corps du centenaire, qui n'a-

vait ni parents ni amis, après une courte cérémonie religieuse a été envoyé à l'hôpital de Bilbao où l'on a fait l'autopsie du cadavre; les savants médecins ont reconnu que l'homme de cent trois ans était poitrinaire depuis plus d'un demi-siècle!

La Maison de Confiance

TEINTURE — PRESSEAGE — NETTOYAGE

La Teinturie Française

565 RUE SAINT-JEAN

TEL.: 4-4686

A L'AFFICHE

THEATRE CAPITOL

Programme sujet à changement

Vendredi, samedi, 25-26 octobre — Deux grands films — Luise Rainer, William Powell, Frank Morgan, Virginia Bruce, dans "ESCAPADE"

Et Lew Ares, Mae Clarke dans "SILK HAT KID".
Dimanche, lundi, mardi, 27-28-29 octobre — Clark Gable, Jean Harlow, Wallace Beery, Lewis Stone, Rosalind Russell dans "CHINA SEAS".

Mercredi, jeudi, 30-31 octobre — Deux grands films — Ted Lewis et son orchestre; Virginia Bruce, Ted Healy, Nat Pendleton, dans "HERE COMES THE BAND".

Et Chester Morris, Sally Eilers, Scotty Beckett, Henry Travers, C.-Henry Gordon, dans "PURSUIT".

Vendredi, samedi, 1-2 novembre. — Deux grands films — Laurel et Hardy, June Lang, William Janney, dans "BONNIE SCOTLAND".

Et "JALNA". Une histoire canadienne avec Ian Hunter, Kay Johnson.

Matinée, semaine: 25c — Matinée, dimanche: 25c et 35c. Tous les soirs: 30c et 40c.

AU CINEMA DE PARIS

Pour la semaine prochaine. Une opérette, "LE BARON TZIGANE" de Johann Strauss, avec Jacqueline Francell, Daniele Perola, Adolf Whilbruck, Henry Bosc, José Noguéro et Gabriel Gabrio, en programme double avec "VOLGA EN FLAMMES" interprété par Inkijinoff, Albert Préjean et Daniele Darrieux.

THEATRE VICTORIA

Dès samedi. Un bijou de comédie "QUELLE DROLE DE GOSSE" avec Danielle Darrieux, Lucien Baroux et Albert Préjean. En programme double avec le film de la rigolade spirituelle Louis Jouvet dans "LE DOCTEUR KNOCK" avec Larquey.

Continuel de 1 à 11 hres p.m. Les portes sont ouvertes tous les jours à 12 hres et 30.

THEATRE CARTIER

De samedi à mardi, octobre 26-29 — "OUR LITTLE GIRL" avec Shirley Temple.

"LET'EM HAVE IT", avec Richard Arlen.

Mercredi à vendredi, octobre 30—Novembre 1er — "THE DEVIL IS A WOMAN", avec Marlene Dietrich.

"SAVING YOUNG MEN" avec James Dunn, Mae Clark.

AU CANADIEN:

Matinée: 15c — Soir: 25c. Dimanche continu.
De samedi le 26 octobre au 1er novembre — Victor Francen dans "L'AVENTURIER". Et Harry Baur dans "ROTH-CHILD".

THEATRE RIALTO

Samedi à mardi, 26-29 octobre — Georges Milton dans "BOUBOULE, 1er ROI NEGRE".

Aussi Wallace Beery dans "WEST POINT OF THE AIR".

Mercredi à vendredi, 26-29 octobre — Fred Astaire et Ginger Rogers dans "ROBERTA".

Aussi une jolie vue française "TOI QUE J'ADORE".

THEATRE EMPIRE

Dès samedi le 26 octobre, présente le plus pur joyau du film français "ANGELE" de Jean Giono, réalisé par Marcel Pagnol avec ORANE DEMAZIS, FERNANDEL. Plus fort que MARIUS et FANNY: c'est tout dire!

Attraction supplémentaire: "LE VIEUX CHATEAU".

Aussi "LA PRISON DE ST-CLOTHAIRE".

Tous les jours. Continuel de 1 h. à 11 hres p.m.

Essayez

Le
Tabac Canadien
Grand

Slam
10c

le gros paquet

ESSAYEZ
PEPSI-COLA

RAFRAICHIT
NOURRIT
STIMULE

5c

Bouteille de
12 onces

LECTEURS! Ne soyez pas égoïstes. Vous lisez ce journal. Il vous intéresse parce que vous y puisez des renseignements que vous ne pouvez pas trouver ailleurs.

Pourquoi ne le recommandez-vous pas à vos amis et connaissances ?

Pourquoi ne prenez-vous pas des abonnements parmi le cercle de vos amis? Cela vous sera profitable.

Les sociétés St-Jean-Baptiste tiennent un grand congrès

Les nombreuses filiales de la Société St-Jean-Baptiste se sont réunies en congrès dans notre ville, dimanche. — Elaboration d'un vaste programme. — Plusieurs mesures en vue d'accroître le sens du patriotisme chez nous sont étudiées.

MESSAGE A SON EMINENCE

Le Congrès des Sociétés St-Jean-Baptiste, tenu dimanche, au Palais Montcalm, a obtenu le plus grand succès. Des délégués étaient venus de toutes les parties de la province pour étudier les diverses questions qui avaient été mises à l'ordre du jour. La réunion fut présidée par M. J.-Art. Gravel, président général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Les questions discutées furent les suivantes: Sociétés diocésaines de St-Jean-Baptiste, Fédération des sociétés St-J.-Baptiste. Colonisation, organisation de la fête nationale, propagande en faveur de l'"Oiseau Bleu" et de la "Revue nationale", les Canadiens-français et le fonctionnarisme, fondation de bibliothèques paroissiales, la monnaie et les victoires françaises dans la lutte contre les infiltrations étrangères. La réunion se termine par l'adoption de quelques résolutions et elle fut suivie d'un diner, offert à l'Hôtel St-Louis, par le Conseil Central de la Société St-Jean - Baptiste de Québec, à tous les délégués.

Au cours de la réunion, on décida d'envoyer un message à son Eminence le cardinal Villeneuve, actuellement en Europe, l'assurant de la soumission et de la filiale affection des membres de toutes les Sociétés nationales.

Au sujet de l'organisation des sociétés St-Jean - Baptiste et d'une Fédération possible des sociétés nationales, on peut dire que les divers idées émises soit par les délégués des villes soit par ceux des centres ruraux, se ressemblaient par le fond. On convint de la nécessité d'accroître ces organismes et de les grouper en associations diocésaines. Pour ce qui est d'une Fédération, on en vint à la conclusion qu'il suffit, pour le moment, d'une union morale, union qui existe déjà, confirmant par là la résolution qui avait été votée au Congrès général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, en décembre dernier. Et la résolution suivante fut adoptée.

Les représentants des sociétés St-Jean-Baptiste de la Province de Québec, réunis en congrès à Québec, le 20 octobre 1935, confirment la résolution adoptée à l'assemblée générale tenue le 3 décembre 1934 et expriment le voeu que, pour resserrer les liens moraux qui doivent exister entre les Sociétés St-Jean-Baptiste, les secrétaires multiplient les contacts

actuels par des échanges de vues plus récents".

Cette question d'union sera étudiée plus à fond, le mois prochain, au cours d'une réunion de toutes les Sociétés St-Jean - Baptiste du pays qui sera tenue à Ottawa.

La question de la colonisation en est une qui intéresse fortement toute la population. C'est une question non seulement sociale, mais nationale. M. Léo Pelland prit le premier la parole sur cette question. Il dit comment la Société St-Jean - Baptiste de Québec a été amenée à s'occuper de cette question et rappela ce qui a été fait par la Société diocésaine de colonisation qui, en deux ans, a placé 825 colons sur des terres neuves, dont plus de 200 venaient de la vieille capitale. Sur ce nombre, peu sont revenus, 5 pour cent seulement. Le but de la société est de prêcher la colonisation à tous la colonisation étant l'affaire de tout le monde et non pas du gouvernement seulement. Dirigeons vers les régions de colonisation tous nos jeunes gens sans positions surtout ceux qui s'en vont dans les bois, se faire scieurs de bois pour le compte des grosses compagnies, envoyons les travailler sur des lots qui seront à eux, dit M. Pelland, et alors nous ne serons pas inquiets pour la mission de la race canadienne - française.

M. Guy Vanier, de Montréal, dit aussi quelques mots sur ce qui a été fait à Montréal. De janvier 1935 à septembre 1935, dit-il, 795 familles ont été établies dans la province de Québec. 136 en Ontario, 125 au Nouveau-Brunswick et 9 dans l'ouest. Le plan Vautrin a procuré 1997 nouveaux colons et des secours ont été fournis à 3,560 fils de cultivateurs, 1,003 fermes abandonnées ont de nouveau été occupées et le rapatriement a donné au pays 1,395 personnes. Depuis que le mouvement de colonisation est en marche, on a envoyé sur les terres neuves, 22,060 âmes, soit la population d'un comté ordinaire et 24 nouvelles paroisses ont été ouvertes.

Le voeu suivant fut adopté : "Les représentants des Sociétés St-Jean - Baptiste... après avoir entendu, les rapports de MM. Léo Pelland, de Québec, Guy Vanier, de Montréal, de M. Sauviat, et de M. Paradis, de St-Sauveur, se réjouissent des résultats obtenus par les sociétés diocésaines de colonisation avec le concours des Sociétés St-Jean - Baptiste, et expriment

le voeu que celles-ci continuent à apporter leur appui moral et matériel à l'oeuvre nationale, éducative et pratique poursuivie par les sociétés diocésaines de colonisation".

Au sujet de la célébration de la fête nationale, le voeu suivant résume les idées émises au cours de la discussion:

Les représentants des Sociétés St-Jean-Baptiste... expriment le voeu que pour, la célébration de notre fête nationale, un thème uniforme, qui soit en même temps un programme d'action, soit proposé au début de l'année lors de l'assemblée générale, mais avec liberté, pour chaque société de l'adapter aux exigences locales ou régionales".

La question des bibliothèques paroissiales fut surtout étudiée par M. Joseph Bilodeau, avocat. Il insista sur la nécessité de fonder des bibliothèques paroissiales, surtout à la campagne, disant que le meilleur moyen de leur venir en aide serait l'établissement d'un secrétariat diocésain pour l'échange de livres.

La question du fonctionnarisme et de la monnaie bilingue donne lieu à l'exposition de divers moyens pour assurer la défense des droits des canadiens français dans tous les domaines. L'influence des Canadiens français ne serait réelle que dans les endroits où la langue française sera reconnue et respectée, là où elle aura sa place. Il importe donc de la défendre partout où le tourisme est devenue une industrie très à la mode.

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal publie, depuis une quinzaine d'années, une revue destinée à la jeunesse canadienne-française. Le but que poursuivent les directeurs de la Société St-J.-Baptiste de Montréal est de réagir contre la tendance que l'on a à lire les revues étrangères et de donner à nos jeunes une lecture bien canadienne et bien française. Pour les plus âgés, il y a une autre revue, publiée aussi à Montréal, c'est "L'Action nationale". Il importe que les bons patriotes s'occupent de propager ces deux revues et l'assemblée d'hier a adopté le voeu suivant:

"Les représentants des Sociétés St-Jean - Baptiste... considérant l'utilité pratique et éducative pour la jeunesse de nos écoles de la lecture de l'Oiseau Bleu et de l'Action nationale, expriment le voeu que chaque société diocésaine ou autre de la St-Jean-Baptiste donne, comme prix de lecture française, après examen régulier, un abonnement à l'Action nationale au bonnement à l'Oiseau Bleu pour les élèves de la 1ère, 2e, 3e, 4e, 5e

et 6e année et un abonnement à l'Action nationale aux élèves des classes de 7e et 8e année et autres".

Deux autres voeux furent aussi adoptés. Les voici:

"Les représentants des Sociétés St-Jean-Baptiste... félicitent vive avec instance à toutes les sociétés de St-Jean - Baptiste de répandre à profusion le discours de Son Eminence le cardinal Villeneuve, O. M. I., archevêque de Québec, in-

stant "Désir et pratique", parce qu'ils le considèrent comme une véritable bréviaire du patriotisme canadien-français".

"Les représentants des Sociétés St-Jean-Baptiste... félicitent vivement la Ligue du Dimanche du bon travail accompli par ses comités et lui promettent leur plus entière adhésion".

Les délégués ont aussi envoyé leurs félicitations et leurs voeux de bon succès à l'A. C. J. C. (région de Québec qui tenait, dans une salle voisine son congrès semi-annuel. Les Jeunes ont répondu en exprimant des voeux analogues pour les délibérations du Congrès des Sociétés St-Jean-Baptiste.

Bref, les organisateurs de ce congrès ont raison d'être fiers de leur succès.

TEL. 4-4917

ST-GEORGES GAGNON

Réparations de Radios et Réfrigérateurs

36, RUE DU PONT — QUEBEC

DESSEINS
DECORATIONS
ENSEIGNES

E.B. Téléphone 6890

CÔTÉ

Lettreur

87 BLVD. CHAREST (des Fossés)

• QUALITÉ
• SERVICE
• PRIX

Valeurs de Placements Achat-Vente-Echange

Dubé, Leblond & Compagnie

Incorporée

Oscar Dubé, Président
Ls. Eug. Leblond, Vice-Prés.

Québec, 17 St Jacques
Téléphone: 2-4061

Tél.: 3-0480

A.-A. CLOUTIER

8, rue Arago

Service de remorquage et batteries "EXIDE".

JOUR ET NUIT

Confections

"Forteresse"

LES Confections de la marque FORTERESSE sont fabriquées par une maison canadienne-française, par des ouvriers canadiens-français.

Des matériaux de toute première qualité sont employés. Vous êtes assurés d'en avoir pour votre argent.

Tous les articles de toilette pour hommes et jeunes gens, à des prix intéressants, chez

Henri Drolet

255, rue St-Joseph Tél.: 9246

SPEEDOMETRE WINDSHIELD CLEANER

DELCO-REMY

ALLEN MOTO CHEK

L'appareil le plus moderne, pour vérification du Moteur au complet, sans rien enlever sur le moteur. Une visite vous convaincra du perfectionnement de cet appareil.

AUTO-LITE

Tél.: Atelier 44521

MARCEL ROCHETTE

Carburateur 80 St-François Pompes à Gazoline

Tél.: Rés. 6622



230 8-4-35

Tarzan

EDGAR RICE BURROUGHS

UNION DES ARTISTES ET ÉCRIVAINS DU QUÉBEC



"Rendez-vous!" lancèrent les soldats lorsqu'ils eurent découvert le déguisement de Tarzan et de Sigreda.

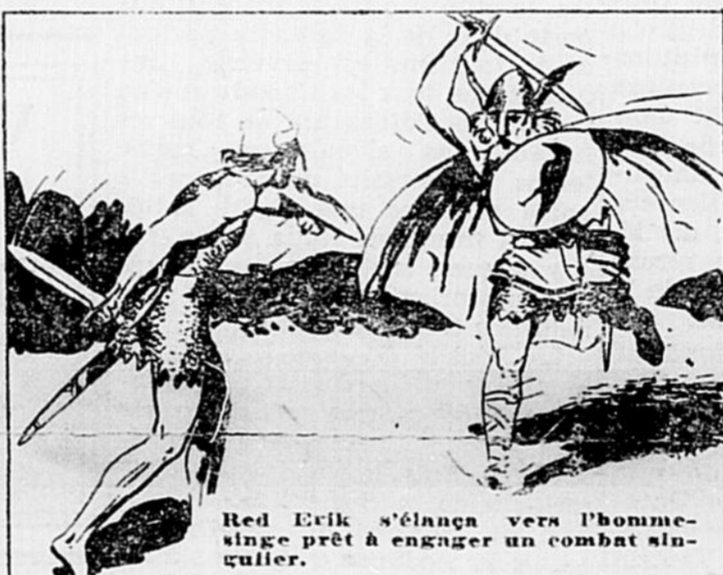
"Jamais!" dit la fille. Elle leva son sabre, tout comme Tarzan, et se prépara pour la bataille.



Le roi Erik se fit entendre: "Ne touchez pas à Sigreda. J'abattrais moi-même ce sauvage!"



Sa battant furieusement, la fille blessa un soldat avant d'être prise par surprise et désarmée par un autre.



Red Erik s'élança vers l'homme-singe prêt à engager un combat singulier.



Mais du premier coup, le roi de la jungle lança le sabre du roi vers le groupe de vikings.



Profitant de la confusion, Tarzan s'empara de la fille et fit son chemin parmi les soldats. Maintenant aucun viking ne pouvait l'arrêter.



Sigreda semblait heureuse dans les bras de cet étranger. Elle regretta qu'il eût à la déposer à terre.



"Où irons-nous?" demanda-t-elle. "Vers Thorik, votre bien-aimé," dit Tarzan; la joie se lisait sur la figure de la jeune fille.



Ils approchaient du camp. Sigreda dit: "Laissez-moi pénétrer la première. Je veux lui faire une surprise".



Mais en apercevant son bien-aimé, elle poussa un cri d'effroi.



Et le roi de la jungle, Tarzan, tout troublé vit la cause de cet embarras — Thorik tenait Sybille dans ses bras. La semaine prochaine: "Amour périlleux"



EN FEUILLETANT L'HISTOIRE

MOTS HEUREUX

Louis XI, qui n'eût guère que de mauvaises qualités, récompensa noblement la valeur de Raoul de Lannoi. Ce capitaine étant monté à l'assaut à travers le fer et la flamme au siège du Quesnoy. Louis XI, qui avait été témoin de son ardeur, lui passa au cou une chaîne d'or, en lui disant: "Par la Paque-Dieu, mon ami (c'était son surnom ordinaire), vous êtes trop furieux dans un combat, il faut vous enchaîner car je ne veux pas vous perdre, désirant me servir de vous plus d'une fois.

(Blanchard, Ecole des moeurs)

PRESOMPTION

Le père Joseph ce célèbre capucin, dont les talents servirent tant de fois les entreprises de Richelieu se mêlait volontiers comme son maître, de raisonner sur les plans de campagne et la guerre. Un jour, conversant avec le colonel Hailbrunn, Ecossais, il lui dit, en indiquant du doigt un point d'une carte: "Nous passerons la rivière là. — Mais, monsieur Joseph, interrompit le colonel, votre doigt n'est pas un pont".

(Tallement des Réaux)

ORATEUR DECONCERTE

Henri IV, fatigué d'une grande traite qu'il avait été obligé de faire pour aller secourir Cambrai, passa par Amiens. Un orateur qui vint le haranguer, commença par les titres de très-grand, très-bon très-clément, très-magnanime. — Ajoutez aussi, dit le roi, et très-las."

MERES

La femme d'un noble vénitien ayant vu mourir son fils unique, s'abandonnait aux plus cruelles douleurs. Un religieux tâchait de la consoler. "Souvenez-vous, lui disait-il, d'Abraham à qui Dieu commanda de plonger lui-même le pognard dans le sein de son fils et qui obéit sans murmurer. — Ah! mon père, répondit-elle avec impétuosité, Dieu n'aurait jamais commandé ce sacrifice à une mère."

(Bibliothèque de société)

JUGEMENT DE SALOMON

Dans une église, deux femmes de qualité étaient en discussion pour savoir laquelle céderait le pas à l'autre. L'empereur Charles-Quint, l'ayant appris, se fit expliquer les raisons de l'une et de l'autre, et les fit venir:

"Puisque vous ne pouvez vous mettre d'accord, j'ordonne, dit-il, que la plus folle et la plus laide de vous deux passera la première."

La chronique dit qu'elles prirent le parti le plus sage: elles entrèrent ensemble.

ORDRE AMBIGU

On était en 1814. Pressé un jour par les ennemis, le général Sébastiani envoie son aide de camp, Joly de la Vaubignon, prendre les ordres de l'empereur. L'envoyé fait diligence, arrive auprès de l'empereur et lui transmet le message du général.

Napoléon demeure plongé dans ses réflexions comme s'il n'avait pas entendu. L'aide de camp réitéra sa demande et sollicita une réponse. Troublé dans ses pensées, l'empereur répondit au capitaine par un énergique: "Allez. . . !" M. Joly reçut bravement l'apostrophe, et, sans se déconcerter, dit au maréchal Berthier: "Comment dois-je interpréter l'ordre?" Ce mot dérida l'empereur qui sortit de ses rêveries pour donner audience

au jeune aide de camp.

PREDICATEUR AFFECTE

Un jeune abbé a qui on pouvait reprocher une prononciation affectée, et des gestes maniérés, prêchait dans une ville de province; s'étant trouvé le lendemain chez le président de la juridiction, il se plaignit de ce que les officiers de cette juridiction avaient quitté son sermon pour aller à la comédie. "Ces gens, répondit le président, sont de mauvais goût, de vous quitter pour des comédiens de campagne."

(Panckoucka.)

JUGE ET CONDAMNE

Lasource, après sa condamnation, cita à ses juges ce mot d'un an-

ciens. "Je meurs dans un moment où le peuple a perdu sa raison; vous, vous mourrez le jour où il l'aura recouvrée."

(Riouffe, Mémoires)

PHILOSOPHE (Définition du.)

La nourrice de d'Alembert, témoin de son activité pour l'étude et de son indifférence pour les personnes de distinction qui venaient le visiter, et qui auraient pu, selon elle, contribuer à sa fortune, lui dit, un jour, avec une sorte de compassion: "Vous ne serez jamais qu'un philosophe. — Et qu'est-ce qu'un philosophe? — Un fou qui se tourmente toute sa vie, pour qu'on parle de lui lorsqu'il n'y sera plus."

(D'Alembertiana.)

EN QUELQUES LIGNES

La revue des derniers événements

3 PERSONNES SE NOIENT.

Trois personnes ont perdu la vie au large de la côte colombienne, durant la dernière fin de semaine. Les victimes sont le dentiste J. Allan Fraser, 33 ans, et Gilbert Duval, 27 ans, au secours duquel il se porta dans les eaux glacées de la Baie Patricia, près de Victoria. Fred Lock, 17 ans, qui montait un "speedboat" piqua du nez sous l'eau au large de Macaulay Point.

DON DU PAPE.

Le pape a donné instructions cette semaine à la mission catholique italienne de remettre au Dr Lambie, directeur de la Croix Rouge Ethiopienne, le nouvel hôpital italien d'Addis-Abeda, terminé il y a trois mois seulement. Cet établissement est le plus moderne et le plus complet des trois hôpitaux créés par des étrangers en Ethiopie.

MORTS TRAGIQUES.

Il y a eu sept morts violentes en Ontario, au cours de la fin de semaine. Trois des morts ont été causées par des accidents d'auto; un garçonnet s'est tué en tombant, un autre a été frappé par un train, un autre, dans un accident de ferme et le septième s'est tué lorsque son automobile a plongé dans le lac Ontario.

RAID SANGLANT.

Téodoro Azeillo, bandit notoire de Manille a tué quatre personnes et en a enlevé cinq autres au cours d'un raid dans la province de Laguna. Il réclame \$2,500, pour remettre ses prisonniers en liberté.

UNE CONFERENCE NAVALE.

Il est pratiquement certain qu'une conférence navale de cinq puissances se réunira à Londres avant la fin de l'année. La date exacte de cette conférence n'est pas encore fixée.

ELLE SERA PENDUE.

Mme Mary Charlotte Smith, âgée de 39 ans, de Duck Lake, Sask., a été condamnée cette semaine par le juge-en-chef J.-T. Brown à être pendue le 24 janvier prochain après qu'un jury l'eut trouvée coupable d'avoir assassiné son mari à la suite d'une querelle en mai dernier.

ACCIDENT D'AVIATION.

La célèbre aviatrice Ruth Nichols a été blessée sérieusement lundi de même que cinq autres personnes alors qu'un avion s'est abattu à l'aérodrome local. Tous les occupants de l'avion ont été retirés immédiatement des débris de l'avion qui quelques secondes plus tard, était entièrement détruit par les flammes.

UN HOMME SE NOIE.

Patrick Maguire, âgé de 40 ans, débardeur dans le havre de Montréal depuis plusieurs années s'est noyé, probablement alors qu'il était à son travail. Son cadavre a été repêché à la surface de l'eau et la noyade devait remonter à quelques jours.

DECES D'UN CHEF ANGLAIS.

M. Arthur Henderson, fameux leader travailliste anglais et président de la conférence mondiale du désarmement, est décédé à Londres, dimanche, M. Henderson qui, a sa mort, était âgé de 72 ans,

POUR vos repas, prenez la bonne habitude d'aller au **PARIS CAFE**, rue Notre-Dames des Anges, en arrière du Quebec Power.

"GOLD STAR"

Le meilleur Cigare
à 5c ou 6 pour 25c

FABRIQUE A QUEBEC

avait remporté en 1934, le prix Nobel pour la Paix.

ARRESTATIONS DE PRETRES

Trente et un prêtres de Guadalajara, Mexique, auront à subir leur procès sous l'accusation de rébellion et de violation des lois religieuses. Ils ont été arrêtés et confiés au procureur général fédéral.

TEMPETE SUR LA MER DU NORD.

Une violente tempête qui a soufflé sur la Côte du Nord a causé plusieurs désastres maritimes et de nombreuses pertes de vie en fin de semaine. Le frétier

SONGEZ à votre ville en réclamant des articles fabriqués à Québec.

Dans la confection pour hommes la marque **FORTERESSE** n'est pas surpassée.

Dr C.-E. MINGUY

Médecin-Chirurgien

Rayons X — Electrothérapie

281, PREMIERE AVENUE

Tél: 4-2388

O. Gagnon, C.R.M.P.

Avocat

111, Côte de la Montagne

Tél: 2-4778 — Québec

"Pendennis" a sombré et son équipage a été recueilli par le frétier norvégien "Iris". Plusieurs autres navires côtiers ont aussi été endommagés. Les pertes matérielles sont considérables.

LORSQUE vous songez à vous procurer un complet, demandez à votre fournisseur qu'il vous montre la marque **FORTERESSE**.

Accumulateurs

Electriques

neufs et usagés

chargés et réparés

RUTHMAN

522, Première Ave.

Tél: 4-4853

DESIREZ-VOUS DES PRIX POPULAIRES en Confection pour Dames et Fillettes

Robes, Manteaux, Costumes, Confections pour garçons et fillettes. Tissus à la verge, Nouveautés absolues.

Allez tout droit chez

ELIAS THIVIERGE

458-460, rue St-Joseph

(A St-Sauveur)

Qu'est-ce que la Publicité directe ?

La meilleure méthode pour faire des ventes c'est incontestablement la visite du prospecté pour lui offrir personnellement ce que vous désirez lui vendre. Mais cette méthode devient de plus en plus dispendieuse. Elle n'est pas à la portée de tous.

La publicité directe, par la poste, est celle qui se rapproche le plus de la vente personnelle. Elle constitue un contact direct par la poste, du vendeur à l'acheteur, du solliciteur au prospecté; elle permet de faire le choix de tous ceux que vous voulez atteindre.

A votre gré, vous pouvez la limiter, l'étendre, l'amplifier, la restreindre, la diriger sur un groupe de prospectés, la borner à un territoire déterminé qui peut à deux pas de votre place d'affaire ou à cent lieues.

Vous pouvez la faire sous forme de lettres personnelles, imprimées au multigraphes, portant l'adresse du client et la salutation signées à la plume et adressées sous enveloppes cachetées. Elle peut revêtir la forme de lettres circulaires, dépliants, brochures, catalogues, cartes postales, buvards, etc., etc.

Vous pouvez vous en servir pour vous attacher vos vieux clients, pour vous en créer de nouveaux, pour préparer la voie à vos voyageurs, pour donner du prestige à votre maison, pour créer un achalandage, pour raccommoier les clients mécontents, pour ramener les clients perdus, pour stimuler les vendeurs, pour activer la rentrée des comptes en souffrance, etc., etc.

La publicité directe est d'une flexibilité infinie, se prête à tous les besoins, s'adapte à tous les genres de commerce.

Tout ce que vous pouvez dire en personne, vous pouvez le dire par la publicité directe. Tout ce qui peut-être au comptoir ou par voyageur peut-être vendu par la publicité directe.

Voulez-vous en faire l'essai d'une façon pratique et profitable. Nous pouvons vous donner une direction qui vous convaincra de son efficacité.

Office Québécois de Publicité

130, RUE ST-JOSEPH

QUEBEC

RAOUL RENAULT, Directeur — Téléphone 4-4802

NOTRE BUT :-

Diminuer le Taux de la Mortalité infantile à QUEBEC

LAITERIE LAVAL Enr'g

237 4ème Avenue

FOURNOYERS DE LA COUTTE DE LAIT

Tél: 4-3551

LA TOURMENTE EST FINIE

(Suite de la page 1)

nement King trouvera la partie facile ni n'aura rien à se faire reprocher au terme de son office; qu'il règlera avantageusement pour notre pays, toutes les difficultés, issues pour la plupart de la dernière guerre et de l'absence de probité et de sincérité tant chez nos hommes publics que chez nos journalistes dont la mission est d'instruire le peuple et de le diriger au besoin. Comme toutes les administrations précédentes, la présente connaîtra des faiblesses et des déboires, elle rencontrera des difficultés et se rendra vite compte comme il est difficile parfois de faire son devoir, d'agir en hommes publics consciencieux et patriotes. Il est tant d'intérêts privés qui se dressent contre l'intérêt général! Il est tant d'ennemis du peuple qui attendent l'occasion pour l'exploiter, le rouler et le soumettre à son joug.

Nos élus d'hier se font-ils une idée, même quelconque des difficultés qui les attendent? Ont-ils également et surtout une exacte conception de leurs nouveaux devoirs et sont-ils résolus fermement à s'en acquitter le plus scrupuleusement possible?

La tourmente électorale est finie mais pas les tourments... des élus consciencieux et patriotes. Les fatigues que chaque candidat victorieux s'est imposées au cours de la présente campagne qui fut à la fois la plus longue et la plus dure, les déceptions qu'il a rencontrées, tout cela n'est rien comparé à ce qui l'attend. S'il est un homme de coeur et de conscience, s'il est honnête, s'il a conscience du rôle qu'il est désormais appelé à jouer, s'il est patriote, s'il est un catholique convaincu, s'il est un homme de devoir, votre député saura voter *CONTRE* son parti chaque fois que sa conscience lui en fera un devoir. Votre député saura également se tenir debout, même si tous les confrères restent assis et faire face à l'opposition tracassière, injuste et déloyale, celle-ci prit-elle rang chez les libéraux, les conservateurs, les coopératistes et autres.

Si nous jetons un regard sur le passé, nous y voyons trop d'hommes publics préoccupés uniquement à garnir leurs bourses ainsi que celles de leurs amis, au lieu de servir, comme leurs mandats le leur commandaient, les intérêts du peuple et de notre cher Canada. Notre pays compte parmi ceux dont les administrateurs du gouvernement central et des gouvernements provinciaux laissent beaucoup à désirer. Notre politique n'embrasse pas en pratique le pays tout entier et sert généralement le seul parti au pouvoir, le seul parti qui a gagné la confiance populaire ou s'est imposé au peuple. Pareille politique peut-elle profiter à notre pays? Pareille politique peut-elle jamais servir les intérêts de notre peuple qui a besoin du concours de tous ses enfants pour mener à bien l'oeuvre que la Divine Providence lui a dévolue.

Qu'on le sache une fois pour toutes: les administrateurs d'un pays devront un jour répondre devant Dieu des décisions rendues, des attitudes prises et des défections de toutes sortes accumulées au cours de leur séjour à la gouverne du pays. Dieu exige de l'Etat qu'il seconde l'Eglise dans son oeuvre de sanctifications des âmes. S'il arrive jamais à l'Etat de passer outre à cette ordonnance divine, d'ignorer la volonté de Celui de qui il tient l'autorité, il engage sa conscience et il devra répondre devant Dieu de ces décisions erronées ou intentionnellement malicieuses.

Nos nouveaux administrateurs devront donc se mettre résolument à l'étude des obligations qu'ils viennent *TOUS* de contracter envers Dieu, envers le pays, envers leur conscience et envers le peuple; puis, une fois en possession de cette science ou de ces connaissances, *TOUS* devront faire en sorte de s'acquitter de leurs obligations. Nos administrateurs devront se rappeler sans cesse leur serment d'office, serment qu'ils sont censés avoir prêté devant Dieu et la conscience populaire; ils seront tenus de repousser énergiquement toute compromission qui n'aurait pas l'approbation de leur conscience; ils seront tenus d'être tenaces dans la défense des droits de leurs coreligionnaires et de leurs compatriotes; ils éviteront *CONSTAMMENT* de plier l'échine ou de lècher les bottes de quiconque aurait intérêt à les voir prendre ces attitudes abrutissantes, que seuls les consciences élastiques et les esprits souples se permettent.

Les élus d'hier, encore une fois, devront à agir *SANS CESSE* comme des hommes de coeur et des patriotes sincères. Pour cela, ils se méfieront de leurs chefs et d'eux-mêmes; ils éviteront en *TOUTES* façons de trahir les intérêts du peuple; ils sauront porter haut, le plus haut possible l'étendard du Christ et de la race canadienne-française, l'étendard de la liberté, de la justice et de la charité. *TOUS*, oui se feront un devoir de se dépenser sans compter pour améliorer notre situation, pour faire luire sur notre beau pays cette ère de prospérité qui facilitera à tous des jours plus sereins et plus ensoleillés.

C. B.

Montréal, 17 octobre.

Commentaires sur les Elections

AU FOND D'UNE

POUBELLE

S'il est des défaites que l'on regrette à la suite des élections qui ont porté au pouvoir le parti libéral, défenseur des véritables intérêts de la nation, on n'y compte assurément pas celle du trio Geary, Turnbull et Anderson. Il n'y a pas pire fanatiques que les deux premiers; dans le domaine du préjugé, de l'étroitesse d'esprit et de l'insignifiance, ils battent quatre as.

Quant à M. Anderson, que nous avons eu l'occasion de connaître, il ne nous a pas semblé aussi noir qu'on s'est plu à le peindre: Il nous a plutôt donné l'impression d'un homme qui avait besoin d'être éclairé et qui n'aurait peut-être pas demandé mieux. Mais devenu chef d'un parti politique à la faveur des circonstances, cet ancien inspecteur d'écoles, dévoré de l'ambition du pouvoir, n'a pas cru mieux faire pour y atteindre que de suivre, au lieu de l'endiguer, un courant de fanatisme déclenché par un détroqué du nom de Maloney qui soulevait les préjugés populaires en agitant l'épouvantail du papisme, et en racontant à travers la Saskatchewan, à des auditoires aguichés par l'annonce de révélations sensationnelles et épicées, d'in vraisemblables histoires de relations suspectes entre nonnes et curés, de souterrains reliant presbytères et couvent, etc. Cela semble peut-être inconcevable, mais nous l'avons entendu de nos oreilles. Et il s'est trouvé des gens pour ajouter foi à pareilles fariboles. Porté au pouvoir par cette vague de fanatisme, M. Anderson a cru qu'il s'y maintiendrait en prenant contre le français et la religion catholique des mesures de rigueur que lui conseillait son entourage, mais qui dans la suite lui ont aliéné la sympathie de bon nombre de ses partisans à travers la province. Nous avons certaines raisons de croire qu'il l'a fait avec répugnance, mais il n'en reste pas moins qu'il l'a fait. Aussi a-t-il mordu la poussière aux élections suivantes. Depuis sa défaite, la paix règne en Saskatchewan dans la mesure où c'est possible, comme auparavant sous l'administration de M. Gardiner et celle de M. Dunning. Et elle régnera aussi longtemps que le groupe catholique français saura user de patience, de modération et de finesse dans ses revendications, afin de ne pas provoquer une dangereuse explosion de fanatisme.

M. Anderson s'est risqué à se porter candidat aux élections fédérales. On l'a jugé sur son passé et renvoyé cultiver la pédagogie. Il n'a pas eu plus de succès que les sinistres Geary et Turnbull que leurs électeurs ont dédaigneusement remis à leur place, au fond d'une poubelle. — P. B. dans le "Canada".

L'ouest canadien s'est tourné non seulement contre M. Bennett mais aussi contre sa politique du blé, même contre les efforts qu'il a faits pour ramener la prospérité par la route du

"gambling". Ces efforts ont sûrement été faits dans les meilleurs intérêts des agriculteurs. Il n'y a pas de doute là-dessus, bas tarif, sinon le libre-échange mais l'Ouest veut toujours un ge.—R. M. Harrison, dans le "Star" de Windsor, Ont.

Parlant de M. King, M. Léopold Richer, dans le "Droit", dit au sujet de la formation du cabinet :

S'il n'a ni le tempérament volcanique de M. Bennett, ni ses accès d'autorité, il a une solide poigne et gare aux turbulents".

M. King recueillera un héritage qui ne sera certainement pas celui de Mrs. Eddy. Il aura vraisemblablement besoin de toutes les voix dont le verdict du corps électoral l'a entouré. Ce qui peut le sauver, c'est d'abord qu'il n'a pas fait de promesses; c'est ensuite qu'il y a aujourd'hui, dans la situation du commerce international, d'innombrables occasions qu'un ultra-protectionniste lié d'abord aux grands intérêts d'argent, mais surtout au sort de l'Amérique, devait forcément négliger. Ce qu'il aura à redouter, c'est la personnalité, notoirement malodorante, de certains de ses lieutenants. Il a, dans la représentation nationale, ce qu'il faut pour écraser les grafters: le ferait-il? La parole est pour une large part à l'intègre M. Lapointe.

Certains détails du scrutin prendront des proportions nationales, dans le Canada français. M. Henri Bourassa sait maintenant que le nationalisme pratiqué d'une certaine manière est un péché.

Les corporatistes, jugeant qu'une période électorale — c'est-à-dire une période de guerre — est peu propice à la prédication d'idées nouvelles, se sont sagement abstenus. Pour une fois ils ont eu raison d'imiter le Souverain Pontife. — Olivar Asselin dans "La Renaissance".

"Le premier homme appelé à Ottawa par M. Mackenzie King a été M. Ernest Lapointe. Il ne pouvait appeler un plus fidèle et plus loyal capitaine, un plus beau Canadien. En ce fils du vieux Québec, grand coeur, généreux, aimable, M. King a un conseiller qui n'est pas un actif uniquement pour le chef libéral et son parti. Il est un actif pour sa province et pour le Canada; il est en même temps un sujet de légitime fierté et de justification pour notre démocratie". — Ottawa Journal.

GAFFES SUR GAFFES

Un jeune stagiaire soutient, devant la 12e chambre correctionnelle, la cause, assez compromise d'un chenapan sexagénaire.

— Mon client, dit-il, a droit à l'indulgence du tribunal. Il est âgé. Il a plus de soixante ans. Il est fatigué.

Le président, dont les cheveux sont blancs, est un peu agacé.

— Enfin, maître, interrompit-il, soixante ans n'est peut-être pas tout de même un âge si avancé que cela. Je les ai bien moi et je ne me sens pas aussi fatigué que vous le dites.

Le stagiaire sourit finement comme quelqu'un que l'objection n'embarasse pas. Il répliqua:

— Oui, monsieur le Président mais lui "il a travaillé".

Inutile de dire que le client écopa.

Définition du Baiser. — d'après un journal américain: Un pont de corail sur une rivière d'amour qui part d'un coeur pour traverser à l'autre. Ouf!

ECONOMIE

— sur —
GAZOLINE
en présentant cette annonce
— au —
GARAGE BOUCHARD

16, 4ième Rue, Limoilou
(Près du Théâtre Rialto)
vous pourrez obtenir de la gazoline de qualité Standard à
25c le gallon

J.-ED. MIGNAULT O.O.D.

EXPERT OPTOMETRISTE et OPTICIEN

Gradué de Toronto et Montréal

Gradué; Docteur en optique de l'American Optical College Detroit, de Philadelphia Optical College, Philadelphia

Bureau: 9.30 à 5 p.m. et de 7 à 8 p.m.

Examen de la vue— Lunettes— Etc. Expert pour Canadien National, Eastern Lines Ltd, les RR. SS. Ursulines, etc, etc, etc.

52 rue ST-JEAN — QUEBEC
Tél: 2-1803

AUTO SERVICE ENR. SERVICE DE GARAGE

Pièces de rechange neuves et usagées.

Accessoires d'autos

O. SOULARD, Prop.

197 1/2 de la Couronne
QUEBEC

AUTOS USAGES

\$50 à \$400

Nous avons un choix de PETITS AUTOS à ces prix

N'achetez pas ailleurs avant d'avoir vu ce superbe choix.

Nous avons le char qu'il vous faut!

Morisset & Frère

ANGLE

Prince-Edouard et Caron

Tel. 7158

AUTOMOBILISTES

Economie de temps

Profitez des avantages qui vous sont offerts pour la saison d'hiver.

Mêmes taux que l'été

Livrets de 4 passages à \$1.00

LA TRAVERSE DE LEVIS, LTEE

Tél. Bureau: 2-1408

Résidence: 2-1608

ALLEYN TASCHEREAU

Conseil du Roi

Avocat & Procureur

76, RUE ST-PIERRE

QUEBEC